

Province de Québec,
M.R.C. de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 21 août 2018, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers, Pier-Yves Chapdelaine, Robert Émond et Stéphane Mélançon tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2018-08-156

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-157

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2018

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2018;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2018 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Lecture du rapport financier au 30 juin 2018.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault souligne brièvement que les informations relatives à l'exposition sur les insectes qui se tiendra à la Bibliothèque Laure-Desrosiers le 30 septembre prochain dans le cadre des Journées de la Culture seront publicisées par le biais d'une lettre circulaire.

Le conseiller Pier-Yves Chapdelaine mentionne qu'il a suivi les travaux touchant le remplacement des luminaires de la section patinoire du Centre récréatif et souligne que le nouvel éclairage donne un très bon résultat et qu'il devrait permettre une réduction des coûts d'électricité défrayés par la municipalité. Il précise également que l'installation de luminaires dans la section entrepôt du Centre récréatif aux frais de la municipalité facilite grandement le travail des employés municipaux dans cette partie du bâtiment.

La conseillère Linda Cournoyer souligne la reprise des activités scolaires le 27 août prochain et souhaite un bon retour à l'école à tous les élèves.

Le conseiller Stéphane Mélançon souligne l'excellent travail des bénévoles qui voient à l'entretien des nombreux aménagements de fleurs et de plantes présents à différents endroits du village et les remercie pour leur implication qui contribue grandement à l'embellissement de la Municipalité.

M. le Maire souligne que le conseiller Pier-Yves Chapdelaine a représenté la Municipalité lors de la remise de certificats de mérite aux producteurs ou propriétaires se démarquant par leurs bandes riveraines exceptionnelles. Quatre agriculteurs de Saint-David se sont distingués lors de cette activité organisée par la MRC de Pierre-De Saurel, soit la Ferme Picardi, la Ferme des Potvin, la Ferme Yamaska et la Ferme des Ancêtres. À ce jour, sept producteurs ou propriétaires de Saint-David ont été récompensés dans le cadre de cette initiative de la MRC.

Paiement des comptes

2018-08-158

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus à cette liste;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 96 122,21 \$ et de comptes payés pour un montant de 47 658,38 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil prend connaissance de la correspondance figurant au registre de correspondance du mois d'août 2018.

AVIS DE MOTION

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, elle présentera, pour adoption, un projet de règlement relatif au traitement des élus municipaux.

DÉPÔT ET
PRÉSENTATION
DE RÈGLEMENT

Elle procède également au dépôt et à la présentation du projet de règlement en précisant les mentions suivantes :

- La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 9 995 \$ et celle de chaque conseiller est fixée à 3 288 \$ pour l'année 2018.
- Advenant le cas où le maire suppléant remplace le maire pendant plus de trente jours, le maire suppléant aura droit, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, à une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.
- La rémunération de base telle qu'établie par le projet de règlement sera indexée à la hausse pour chaque exercice financier à compter de l'année 2019.
- Cette indexation correspond au taux annuel d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal établi par Statistique Canada pour l'exercice précédent.
- Le règlement aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que le règlement sera présenté pour adoption à la séance ordinaire du 2 octobre 2018.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Robert Émond donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, il présentera, pour adoption, un projet de règlement établissant un régime de compensation pour perte de revenus des membres du conseil municipal.

DÉPÔT
DE RÈGLEMENT

Le conseiller Stéphane Mélançon dépose le projet de règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité.

2018-08-159

Rapport final du projet *Refonte du site internet* soumis au Fonds de développement des territoires Volet Ruralité

Considérant que le protocole d'entente signé par la Municipalité et la MRC de Pierre-De Saurel dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) 2016-2019 (volet ruralité) prévoit la production d'un rapport final pour le projet *Refonte du site internet* ;

Considérant que ce rapport final doit être accompagné d'une copie de chacune des pièces justificatives reliées au projet;

Considérant qu'une copie du rapport final pour le projet *Refonte du site internet* a été remise aux membres du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil approuve le rapport final préparé pour le projet *Refonte du site internet* et autorise sa transmission à la MRC de Pierre-De Saurel.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-160

Inscription de la directrice générale au colloque de la zone Montérégie-Est de l'ADMQ

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise les frais d'inscription de 175 \$ ainsi que les frais de participation de la directrice générale au colloque annuel de la zone Montérégie-Est de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à Saint-Damasse le 27 septembre prochain et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-130-00-310 et 02-130-00-346.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-161

Demande d'appui pour offre de services présentée par ACEF-Montérégie-Est

Considérant l'offre de services en milieu rural soumise à ce Conseil par l'ACEF-Montérégie Est;

Considérant que ce projet permettra d'offrir les services de ACEF-Montérégie-Est aux citoyens de la Municipalité qui sont aux prises avec des problèmes de mobilité d'avoir accès aux judicieux conseils de cette association;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil apporte son soutien au projet de l'ACEF-Montérégie-Est en soutenant la promotion de ses services auprès de la clientèle de Saint-David et en lui offrant gratuitement un espace de bureau à l'intérieur de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture des services administratifs afin de rencontrer les gens qui souhaitent recevoir des services de l'ACEF-Montérégie-Est.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-162

Demande d'autorisation pour utilisation de feux d'artifice sur emplacement résidentiel

Considérant qu'en vertu du règlement numéro RM-2017 nul ne peut faire usage ou permettre de faire usage de pétards ou de feux d'artifice;

Considérant que ce Conseil peut autoriser l'utilisation de feux d'artifice aux conditions qu'il jugera opportun;

Considérant la demande d'autorisation pour la tenue d'un feu d'artifice présentée à ce Conseil par M. François Marginean;

Considérant que le feu d'artifice prévu doit être planifié avec l'aide d'un pompier ayant complété une formation d'artificier;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil autorise l'utilisation de pièces pyrotechniques pour un feu d'artifice qui se tiendra au 666, chemin Dufresnes le 25 août 2018 entre 21 h et 22 h.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-163

Autorisation pour formation relative au SIMDUT 2015

Considérant que les employeurs ont l'obligation de former leurs employés exposés aux produits dangereux ou susceptibles de l'être au SIMDUT 2015 au plus tard le 1^{er} décembre 2018;

Considérant l'offre de formation relative au SIMDUT 2015 transmise par l'APSAM;

Considérant que cette offre prévoit des frais de 85,51 \$ par participant pour la formation au SIMDUT 2015 qui sera offerte sur le territoire de Saint-David les 4 et 13 octobre 2018;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil autorise les frais rattachés à la formation SIMDUT 2015 offerte par l'APSAM pour trois employés municipaux et l'ensemble des pompiers volontaires du Service de sécurité incendie et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-320-00-454, 02-701-90-454 et 02-220-00-454.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-164

Autorisation pour travaux de débroussaillage dans divers rangs

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise la réalisation de travaux de débroussaillage dans divers rangs de la municipalité par la compagnie Entreprises Alain Bélanger, pour un montant approximatif de 3 450 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-165

Libération de la retenue de garantie relative à la réhabilitation d'un ponceau du rang du Bord-de-l'Eau

Considérant la réception du décompte final relatif aux travaux de réfection du ponceau du rang du Bord-de-l'Eau présenté par Groupe AllaireGince Infrastructures inc.;

Considérant l'inspection des travaux réalisée par l'inspecteur municipal;

Considérant que les documents relatifs à ce décompte final ont été remis aux membres du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil autorise le paiement d'un montant de 1 475 \$ qui correspond à la remise de 5% de retenue finale et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 55-136-00-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-166

Achat des équipements requis dans le cadre du projet *Ralentir pour la sécurité de tous*

Considérant l'aide financière d'un montant maximal de 6 925 \$ accordée à la municipalité dans le cadre du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière;

Considérant les soumissions présentées par la compagnie Signalisation Kalitec inc. au montant total de 16 309,44 \$ pour la fourniture de trois afficheurs de vitesse avec accessoires et de deux feux clignotants jaunes avec accessoires;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil autorise l'achat des équipements offerts par la compagnie Signalisation Kalitec inc. au montant de 16 309 44 \$ ainsi que leur installation sur le réseau routier de la municipalité aux endroits déterminés et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-600-20-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-167

Octroi du contrat pour travaux de pulvérisation dans le rang du Ruisseau-Sud

Considérant la demande d'aide financière présentée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour des travaux de voirie dans le rang du Ruisseau-Sud et le rang du Bord-de-l'Eau;

Considérant la somme de 20 000 \$ obtenue dans le cadre de ce programme;

Considérant la soumission présentée par Jean-Pierre Roy Excavation inc. pour des travaux de pulvérisation dans le rang du Ruisseau-Sud;

Il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour des travaux de pulvérisation dans le rang du Ruisseau-Sud à la compagnie Jean-Pierre Roy Excavation inc., au montant de 12 750 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-168

Demande de droits de passage soumise par Moto Club Drummond inc.

Considérant qu'une demande d'autorisation concernant des droits de passage a été soumise à ce Conseil par le Moto Club Drummond inc.;

Considérant que la circulation sur la chaussée devra se faire conformément à la Loi sur les véhicules hors route et selon le Code de la sécurité routière ainsi que dans le respect du voisinage;

Considérant que le Moto Club Drummond inc. devra porter une attention particulière aux traverses, en s'assurant d'utiliser des tuyaux du diamètre requis pour ne pas créer d'obstruction et de ne pas laisser de terre dans les cours d'eau verbalisés et fossés à la fin de la saison;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil accorde à Moto Club Drummond inc., pour la saison 2018-2019, la permission de traverser la chaussée à la hauteur du numéro civique 205 dans le 5^e Rang ainsi qu'à la hauteur du numéro civique 81 dans le 13^e rang pour rejoindre les sentiers du Club Vagabond. Il est également résolu de mandater l'inspecteur municipal pour s'assurer de l'installation de la signalisation routière requise pour permettre la circulation des véhicules hors route.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-169

Autorisation requise par Réseaux plein air Drummond pour travaux de marquage

Considérant le projet de marquage de chaussée inclus dans le cadre du plan directeur des voies cyclables de la MRC de Drummond présentement en cours de rédaction par Réseaux plein air Drummond;

Considérant que Réseaux plein air Drummond doit obtenir des résolutions municipales pour réaliser des travaux sur les réseaux routiers du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Considérant qu'une résolution de la Municipalité de Saint-David est requise pour l'itinéraire qui prévoit des travaux de marquage sur le rang Sainte-Julie, la rue Principale et la route 122;

Considérant que Réseaux plein air Drummond devra obtenir les autorisations requises auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise Réseaux plein air Drummond à effectuer les travaux de marquage de chaussée requis sur le territoire de Saint-David, et ce, sans frais pour la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-170

Demande de consentement soumise par Bell pour travaux dans rang de la Rivière-David

Considérant la demande de consentement pour le projet numéro H76547 soumise par Bell pour des travaux prévus dans une partie du rang de la Rivière-David;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil approuve les emplacements indiqués par Bell pour les travaux visant la pose de deux nouveaux poteaux ainsi que l'enlèvement d'un poteau et d'un hauban de tête et autorise l'inspecteur municipal à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à la demande de consentement pour le projet numéro H76547 soumise par Bell pour des travaux dans une partie du rang de la Rivière-David.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-171

Autorisation reliée à la réparation du surpresseur du service d'assainissement des eaux usées

Considérant que les responsables du Service de traitement des eaux usées ont constaté la déféctuosité d'un surpresseur il y a quelques semaines;

Considérant que le Groupe AVA a procédé à l'évaluation des travaux de réparation requis;

Considérant que la soumission au montant de 3 995 \$ plus taxes reçue du Groupe AVA pour la réparation du surpresseur a été transmise aux membres du Conseil municipal par courriel le 23 juillet dernier;

Considérant que la majorité des élus municipaux se sont dits favorables à la réparation requise;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil confirme la décision de faire réparer le surpresseur Aerzen du service d'assainissement des eaux usées par le Groupe AVA, au montant de 3 995 \$ plus taxes, excluant la désinstallation et la réinstallation de l'équipement, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-415-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-08-172

Octroi de contrat pour travaux de peinture extérieurs à l'installation Le Cheval Marin

Considérant que des travaux de peinture extérieurs sont requis à l'installation Le Cheval Marin située au 25A, rue de la Rivière-David;

Considérant la soumission reçue de Peintures Arc-en-ciel inc. pour la réalisation des travaux requis;

Considérant que les travaux de peinture requis devront être effectués au cours d'une fin de semaine pour ne pas nuire aux activités de l'installation Le Cheval Marin;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil octroie à Peintures Arc-en-ciel inc., au montant de 1 501,05 \$, le contrat relatif aux travaux de peinture requis au solage, aux trois margelles et aux éléments de bois des trois perrons de l'installation Le Cheval Marin et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-590-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

AVIS DE MOTION

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, elle présentera, pour adoption, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 550-2012 notamment pour abroger la possibilité d'utiliser une roulotte à des fins de résidence temporaire, modifier certaines normes s'appliquant aux garages annexés et inclure des dispositions relatives aux entrées charretières.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes.

Levée de la séance

2018-08-173

Il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

Michel Blanchard, maire